Directeur-trice d'un accueil collectif de mineurs

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

INFA PAU - ANTENNE CFA **COUSIN** 05.59.98.50.50 acousin@infa-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier Tests Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Quelles sont nos modalités d'admission ? Si vous êtes demandeurs d'emploi, salariés d'entreprise, étudiants, alternants, cette formation vous concerne. Les étapes d'admission : - Examen du dossier de candidature : tous les candidats doivent impérativement retirer un dossier d'inscription auprès de l'INFA ou le télécharger sur le site internet de l'INFA et le retourner dûment complété, accompagné des pièces justificatives. - Épreuves de sélection : a près acceptation du dossier, le candidat est convoqué aux tests de sélection constitués d'un entretien oral de motivation de 30 min maximum. Un entretien de positionnement suivra la phase d'admission afin d'envisager d'éventuels allègements et/ou dispenses et de définir ensemble votre parcours de formation individualisé.

Prérequis pédagogiques :

Pré-requis attendus pour intégrer votre formation : Le certificat complémentaire « direction d'un accueil collectif de mineurs » est accessible : Aux personnes âgées d'au moins 18 ans Titulaire d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS ou occurs d'admission en formation aux dits diplômes.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Connaissez-vous le métier de Directeur-trice d'un accueil collectif de mineurs ? La formation "Certification Complémentaire de direction d'un accueil collectif de mineurs (ACM)" vous permettra de répondre aux exigences de l'article R 227-14 du code de l'action sociale et des familles qui fixe la liste des qualifications permettant d'exercer les fonctions de direction des séjours de vacances et des accueils de loisirs. Vous encadrerez des accueils destinés à des jeunes âgés de 3 à 17 ans, durant les vancances scolaires ou lors de temps périscolaires. Vous élaborerez le projet pédagogique de l'accueil avec l'équipe d'animation. Vous concevrez, conduirez et évaluerez ce projet. Les activités du détenteur du CCDACM se déploient autour de l'élaboration et la mise en oeuvre du projet définissant les conditions du projet éducatif de l'organisateur, communément dénommé projet pédagogique. Le Directeur d'ACM assure la sécurité physique et morale des participants (enfants et adultes) dans la vie quotidienne et le projet d'activités. Il développe et fait développer des pratiques favorisant le vivre-ensemble, la citoyenneté et l'utilisation numérique raisonnée.

Contenu et modalités d'organisation

Ce que je vais apprendre: Le Certificat Complémentaire de direction d'un accueil collectif de mineurs (ACM) se compose de 3 domaines de compétences qui peuvent être réalisés indépendamment les uns des autres puisque toutes nos formations sont modulables. L'ingénierie pédagogique pour élaborer chaque contenu du Certificat a été travaillée par nos équipes et mise en œuvre par des professionnels du secteur afin de vous accompagner dans votre formation. C1.1 Organiser et évaluer les activités d'un accueil collectif de mineurs: - élaborer le projet pédagogique de l'organisateur et en assurer la mise en œuvre, - développer et faire développer des pratiques favorisant le vivre-ensemble et la citoyenneté dans la vie quotidienne, les pratiques numériques raisonnées et les activités de l'ACM, - gérer le suivi de la vie quotidienne, organiser l'intendance, la logistique et les moyens alloués par l'organisateur. C1.2 Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs: - assurer la coordination des équipes pédagogiques en leur permettant de s'approprier le projet pédagogique, - accompagner les membres de l'équipe pédagogique et assurer leur formation pratique, - organiser ou coordonner le travail d'autres personnels intervenant au sein de l'ACM (personnels techniciens, personnels de service, ...). C1.3 Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs : - assurer la sécurité physique et morale des participants (enfants et adultes) dans la vie quotidienne et les activités, - organiser des dispositifs d'accueil, les espaces et la vie quotidienne, - accueillir des publics dont des publics à besoins particuliers. Contenu spécifique Soft-skills : - Comprendre pourquoi les soft-skills sont essentielles et identifier les principales soft-skills attendues par les recruteurs - Auto-évaluer ses soft skills - Développer et mettre en valeur ses compétences comportementales dans un cadre professionnel. Et beaucoup d'autres connaissances à découvrir !

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Certificat complémentaire direction d'un accueil collectif de mineurs - Sans niveau spécifique



Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Dates de formation Ville Organisme de formation Type CPF Modalités Carif

00636843

du 02/02/2026 au 24/11/2026

Pau (64)

INFA PAU -ANTENNE CFA MON COMPTE FORMATION

